


**FORMATION @
DISTANCE &
PRÉSENTIEL**

Durée
1 jour (7h)

Tarif
590€ HT

Effectif
8 participants

Intervenants
Fanny Schweich
Marie Chabredier

Dates
26 mars 2026 @ GHS
17 juin @ GHS
23 octobre @ DISTANCE

Horaires
9H30 - 13H et 14H - 17H30

N° d'agrément
11753874875

LES INDISPENSABLES DE LA CCNEAC

AVEZ VOUS BESOIN DE CETTE FORMATION ?

- ✓ Vous appliquez la convention collective et vous avez du mal à trouver des réponses à vos questions
- ✓ Vous souhaitez connaître les particularités de la CCN au regard du Code du travail
- ✓ Vous vous interroger sur des points peu explicites de la convention et souhaitez savoir comment les interpréter.
- ✓ Vous souhaitez mettre en application dans le logiciel des points spécifiques de la CCN.

OBJECTIFS

- ✓ Se repérer dans le texte de la CCN
- ✓ Savoir interpréter les articles de la convention ou s'adresser au bon interlocuteur
- ✓ - Être capable de se rédiger un « mémo » des articles indispensables à la convention collective

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- ✓ Formation alternant éléments techniques, apports réglementaires et cas pratiques

PRÉREQUIS

- ✓ Aucun

PUBLIC

- ✓ Employeur appliquant la CCNEAC de salariés permanents et/ou intermittents
- ✓ Personnel en charge de la contractualisation et/ou de la gestion des paies

PLAN DE FORMATION

Introduction à la vie d'une convention collective

Les contrats de travail autorisés par la CCNEAC

- ✓ Le CDDU
- ✓ Le contrat adapté à l'artiste intervenant
- ✓ Le CDII

Organisation et durée du travail

- ✓ Les durées maximales de travail et les temps de repos
- ✓ L'aménagement du temps du travail
- ✓ Le forfait jour

Rémunération du personnel artistique

- ✓ Se repérer dans la lecture des grilles de salaires
- ✓ L'artiste au plateau (service/cachet/mensualisation)
- ✓ Les interventions artistiques (enseignement/activités connexes)

Primes et indemnités

- ✓ Chemin de réflexion : l'application conventionnelle au regard des limites d'exonération URSSAF et saisie de paie

Attention cette formation n'a pas vocation à traiter tous les points de la CCN, ni à donner une réponse à tous les sujets. Elle ne dispense pas d'une consultation pour des situations particulières ou des points qui demandent interprétation.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Pendant la formation : Quizz, QCM pour valider la bonne compréhension des points abordés ;
- Après la formation : évaluation à chaud.

4, rue d'Enghien
75010 Paris
T 01 53 34 25 25
M formation@ghs.fr
www.ghs.fr

- Remise d'un support écrit
- GHS s'engage à vous faire travailler sur des cas pratiques et répondre à des questions concrètes
- Évaluation par QCM